

ATELIERS d'ART I28

AVRIL-MAI 2017

À VOIR, À SAVOIR ENTRETIEN DÉBAT PAROLE DE CRÉATEUR DOSSIER PORTRAITS ZOOM SECRETS D'ATELIER



SPÉCIAL "RÉVÉLATIONS"

Biennale internationale
métiers d'art & création

DOSSIER

Les galeries qui exposent
les artistes de la matière

DÉBAT

Le régime d'artiste-auteur

ZOOM - SECRETS D'ATELIER

De Pantin à Montreuil



Beauté poétique et sculpturale des créations en verre de Mattéo Gonet à la ToileGalerie : série de vases Irisation et au fond le lustre Boïans.

L'exclusivité ou pas...

Les relations étroites entre galeriste et artiste posent aussi la question des rémunérations – entre 35 et 50 % sur la vente selon l'importance de la pièce et la cote de la signature – et surtout l'exclusivité. « Partager un artiste dans un même pays avec un confrère est source de problème et cela perd le collectionneur », assure-t-on à la Galerie NeC, « car, une galerie se détermine aussi par ses choix et cela ne se partage pas. Évidemment, nous sommes moins présents pour ceux qui vivent à l'étranger. Nous les encourageons à trouver une

galerie chez eux et à exposer pour acquérir une cote. » Il y a un an et demi, Aurélien Gendras et Renaud Régnier ont ouvert un espace de 11 m² (Gendras-Régnier) dédié à la céramique moderne et contemporaine au marché Paul Bert (Puces de Saint-Ouen). Leur galerie présente surtout des sculpteurs, dont Claudine Monchaussé, avec qui ils tissent un lien bien particulier depuis plusieurs années. Petit espace comme un écrin mais, le monde devant soi puisque les ventes s'effectuent aussi via un site de vente en ligne, visionné par les collectionneurs étrangers. Aurélien Gendras nous



Deux pièces en grès de Virginie Besengez issues de la série *Nature morte de marmites à oreilles* (2016) exposées à la Galerie des Sélènes.

confirme: « Le métier de galeriste se dématérialise en partie. Nous recommandons l'exclusivité à nos artistes mais cela ne doit pas et n'est pas un frein à d'éventuelles collaborations avec d'autres professionnels du marché de l'art ; bien au contraire, on cherche à favoriser ces collaborations ; galeries, commissaires d'expos, musées, centres d'art, ventes aux enchères... mais de façon encadrée. » Quant à Pierre Marie Giraud, il souhaitait, en exposant des artistes, créateurs de la matière, défendre un domaine artistique trop peu montré et souvent affaire de spécialistes. « Heureuse-

ment, il se décloisonne aujourd'hui grâce aux artistes extraordinaires qui émergent depuis 15 ans. Je voulais donc un beau lieu pour les accueillir et les exposer ensuite dans des foires de qualité. » À Bruxelles, il travaille à la confiance, sans exiger l'exclusivité: « Un artiste doit avoir un réseau international de galeries », renchérit Pierre Marie Giraud. « Je les représente ici et ils me sont attachés. Mais, il est normal que des confrères étrangers les exposent. Dans les foires internationales, on collabore sans se heurter afin que nos artistes fassent les plus belles carrières. » ■